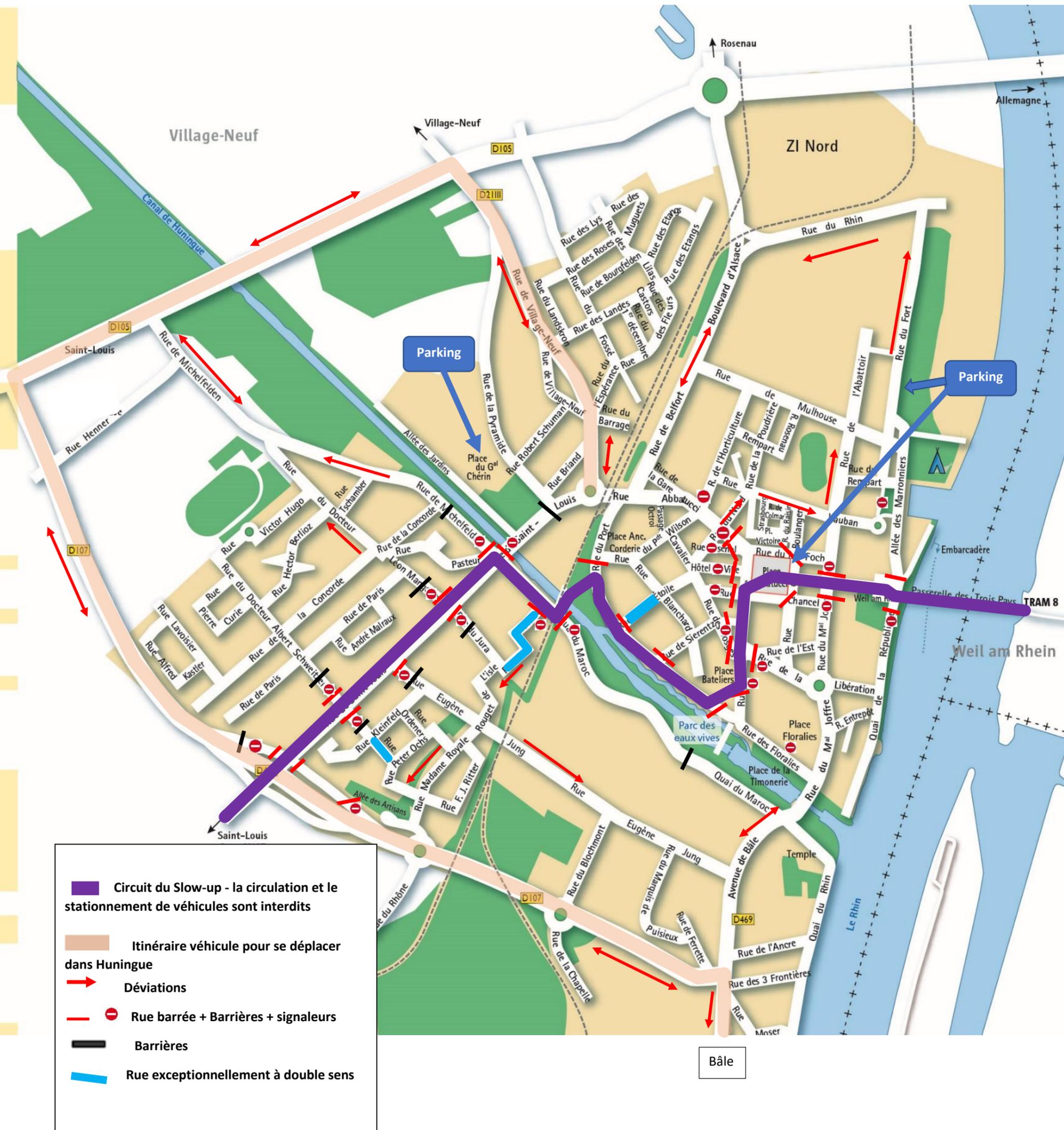


AVIS AUX RIVERAINS

Plan de circulation à Huningue le 21 septembre 2025 – slowUp





AVIS AUX RIVERAINS

Plan de circulation à Huningue le 21 septembre 2025 – slowUp

En raison du Slow-Up (arrêté municipal n° 9602), le stationnement et la circulation seront interdits le dimanche 21 septembre de 7h00 à 19h00 :

- rue de France entre la place de Weil et la place Abbatucci ;
- rue de l'Abattoir, entre la rue de France et la rue Foch ;
- rue du maréchal Joffre entre la rue de France et la rue Chancel ;
- place Abbatucci ;
- rue Foch, entre la rue Barbanègre et l'entrée du parking souterrain ;
- rue Abbatucci, entre la rue Barbanègre et la rue du Nord ;
- rue de l'Arsenal ;
- rue de l'Hôtel de Ville, entre la première entrée du parking et la rue Barbanègre ;
- rue Chancel, entre la deuxième entrée du parking et la rue Barbanègre ;
- rue Barbanègre ; entre la rue Abbatucci et le n° 2 de la rue Barbanègre ;
- rue de Sierentz, entre la rue Barbanègre et la rue des Vosges ;
- place des Bateliers ;
- rue de Sierentz sur une vingtaine de mètres à l'angle de la rue du Port ;
- rue du Port ; entre la place des Bateliers la rue Wilson ;
- quai du Maroc ; entre le passage à niveau et la rue de Saint-Louis ;
- rue de Saint Louis, entre la rue de la Pyramide et la fin du ban communal de la Ville de Huningue

L'accès à ces rues depuis votre domicile ne sera pas possible.

De ce fait, nous vous invitons à prendre les dispositions nécessaires avant 7h00 en déplaçant vos véhicules dans les rues adjacentes, ainsi que sur les parkings avoisinants.

A partir de 7 heures, nous serons contraints de mettre en fourrière tout véhicule en stationnement dans les rues énoncées ci-dessus.

**Nous remercions de votre
compréhension pour la gêne
occasionnée**



AVIS AUX RIVERAINS

Plan de circulation à Huningue le 21 septembre 2025 – slowUp

En raison du Slow-Up (arrêté municipal n° 9602), le stationnement et la circulation seront interdits le dimanche 21 septembre de 7h00 à 19h00 :

- rue de France entre la place de Weil et la place Abbatucci ;
- rue de l'Abattoir, entre la rue de France et la rue Foch ;
- rue du maréchal Joffre entre la rue de France et la rue Chancel ;
- place Abbatucci ;
- rue Foch, entre la rue Barbanègre et l'entrée du parking souterrain ;
- rue Abbatucci, entre la rue Barbanègre et la rue du Nord ;
- rue de l'Arsenal ;
- rue de l'Hôtel de Ville, entre la première entrée du parking et la rue Barbanègre ;
- rue Chancel, entre la deuxième entrée du parking et la rue Barbanègre ;
- rue Barbanègre ; entre la rue Abbatucci et le n° 2 de la rue Barbanègre ;
- rue de Sierentz, entre la rue Barbanègre et la rue des Vosges ;
- place des Bateliers ;
- rue de Sierentz sur une vingtaine de mètres à l'angle de la rue du Port ;
- rue du Port ; entre la place des Bateliers la rue Wilson ;
- quai du Maroc ; entre le passage à niveau et la rue de Saint-Louis ;
- rue de Saint Louis, entre la rue de la Pyramide et la fin du ban communal de la Ville de Huningue

L'accès à ces rues depuis votre domicile ne sera pas possible.

De ce fait, nous vous invitons à prendre les dispositions nécessaires avant 7h00 en déplaçant vos véhicules dans les rues adjacentes, ainsi que sur les parkings avoisinants.

A partir de 7 heures, nous serons contraints de mettre en fourrière tout véhicule en stationnement dans les rues énoncées ci-dessus.

**Nous remercions de votre
compréhension pour la gêne
occasionnée**